

RENCONTRE EN KARTIER

Diagnostic en marchant



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

RETOUR SUR LE QUARTIER CITÉ JARDIN



Madame, Monsieur,

Suite à la déambulation dans le quartier Cité Jardin le 28 mars 2024 à laquelle vous avez participé, et je vous en remercie, je m'étais engagé à revenir vers vous par écrit sur les différents points ayant été soulevés à cette occasion.

Ce document de synthèse reprend l'ensemble des problématiques ayant été abordées avec vous, ainsi que les suites qui ont été apportées ou vont l'être à plus ou moins long terme après étude des différents services de la Ville.

Eléments de réponse généraux sur les questions intéressant l'ensemble des riverains.

Vous m'avez fait part de la présence de déjections canines dans les rues du quartier.
Cette problématique touche d'autres quartiers à Kingersheim. Des rappels de la réglementation sont faits régulièrement dans le magazine municipal et sur le site Internet.

Vous m'avez interrogé sur l'abattage du chêne rue du Rhin et plus généralement sur la protection des arbres qui se trouvent sur des terrains privés.

Lorsqu'il s'agit d'un terrain privé, la Ville ne peut pas contraindre le propriétaire à garder un arbre s'il n'est pas « protégé ». Par ailleurs, lorsque les travaux souhaités par le propriétaire sont réglementaires, il n'est pas possible pour la Ville de les refuser.

Enfin, nous avons échangé sur la place Cité Jardin et le souhait qu'elle soit plus propre.
Une réflexion sera menée à ce sujet.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations les plus cordiales.

Le Maire, Laurent Riche



Pour toute information complémentaire :
agora@ingersheim.fr
Tél. 03 89 57 04 07

Mairie - Place de la Libération
B.P. 80074
68262 KINGERSHEIM CEDEX

Retour sur vos principales propositions faites lors de la déambulation du 28 mars 2024 : point d'avancement.

Circulation difficile pour les vélos à l'entrée de la rue Loewert due à une mauvaise visibilité.

Une bande axiale a été tracée rue Loewert depuis la rue de Hirschau sur 6 mètres à partir du panneau « stop ».

La grille pluviale située dans le virage en face du numéro 18 de la rue Loewert ne semble pas positionnée correctement.

La doléance a été transmise au prestataire qui a fait le nécessaire.

Au niveau du numéro 13 de la rue Loewert, des panneaux de chantier sont présents et les enrobés ne sont pas terminés.

Les travaux sont à présent terminés et l'enrobé a été posé sur le trottoir.

Le stop au niveau du numéro 24 rue Loewert n'est pas respecté.

Il s'agit d'un problème de comportement, la marge de manœuvre de la Ville est donc limitée. Toutefois, afin d'améliorer la visibilité, le marquage au sol a été prolongé et une bande axiale ajoutée.

